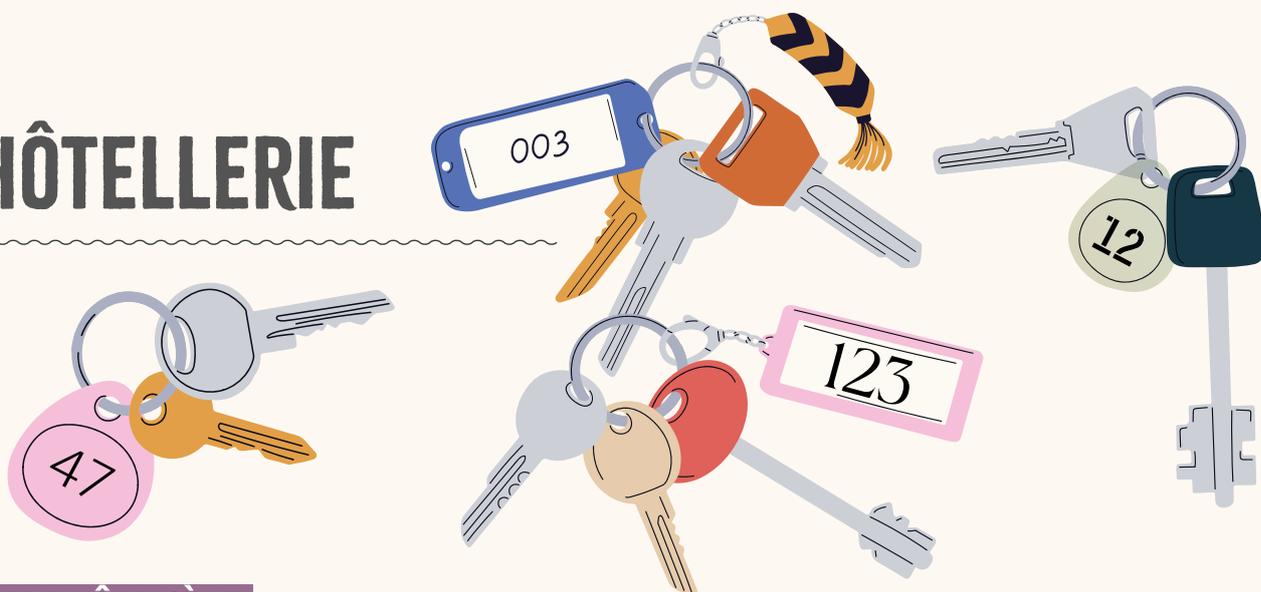


L'HÔTELLERIE



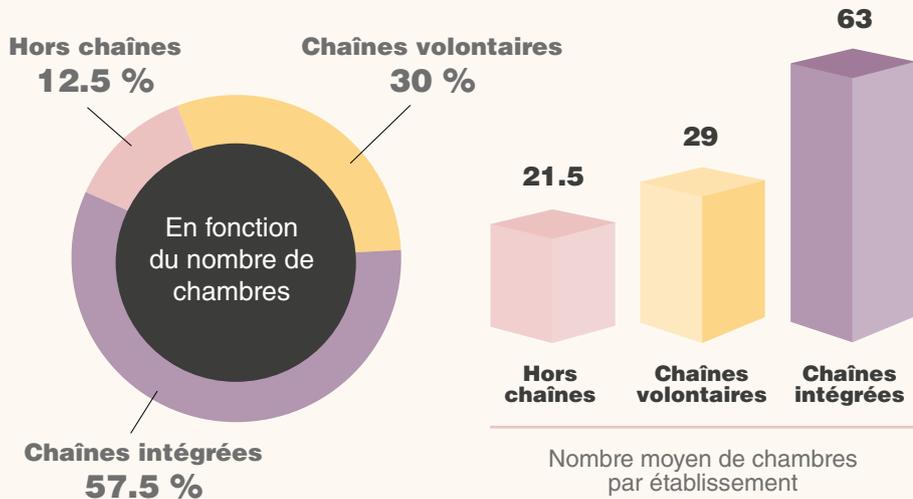
L'OFFRE HÔTELIÈRE

Au 1^{er} mai 2023, on comptabilise 67 hôtels avec une capacité de 2 630 chambres (5 260 lits touristiques).

57 % des chambres sont situées dans l'agglomération Chartres Métropole (comprenant 66 communes au 1^{er} janvier 2023). 24 % des chambres sont situées dans l'agglomération du Pays de Dreux. 82 % des chambres sont situées en milieu urbain.

Répartition selon le type d'établissement

En fonction du nombre de chambres



67
ÉTABLISSEMENTS
HÔTELIERS
dont 55 classés

33%
DES LITS
TOURISTIQUES

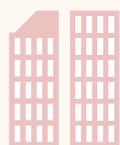
704 521
NUITÉES

52.7 %
DE TAUX
D'OCCUPATION

Répartition par localisation

En fonction du nombre d'établissements

Urbain **61 %**

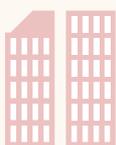


Rural **39 %**



En fonction du nombre d'établissements

Urbain **82 %**



Rural **18 %**



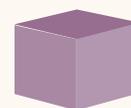
En fonction du nombre de chambres

53



Urbain

18



Rural

Moyenne du nombre de chambres par établissement

Normes de classement

Dans le cadre de la loi de développement et de modernisation des services touristiques de 2016, l'hôtellerie est dotée de normes de classement visant à améliorer la qualité des établissements et à redonner du sens aux étoiles en proposant des repères plus fiables.

Répartition par catégorie de l'offre hôtelière

Au 1^{er} mai 2023, **55** hôtels en Eure-et-Loir bénéficiaient du classement hôtelier, soit **82 %** du parc (**88 %** des chambres).

	Nombre de chambres	Nombre d'établissements
1 ★	83	2
2 ★★	619	13
3 ★★★	1 178	33
4 ★★★★	349	5
Non classé	313	12

Informations sur : www.atout-france.fr

Évolution du parc hôtelier depuis 2017

Augmentation de la capacité hôtelière depuis 2017 : **128** chambres, soit **+ 5 %**.

	Nombre de chambres
2017	2502
2018	2479
2019	2 479
2021	2 596
2022	2 630

LA FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE EN 2022

Compte tenu de la situation particulière des années 2021 et 2020, les évolutions présentées dans ce document se feront par rapport à l'année 2019 afin de pouvoir comparer les chiffres de 2022 à ceux d'une année standard.

Les nuitées

En 2022, on recense **704 521** nuitées (- **2 %** par rapport à 2019) soit **12%** des nuitées réalisées en Région Centre-Val de Loire.

Durée moyenne de séjour

Eure-et-Loir : **1.4 nuit**
Clientèle française : **1.44 nuit**
Clientèle internationale : **1.35 nuit**
Région Centre : **1.5 nuit**

Le taux d'occupation

Le taux d'occupation (TO) toutes catégories confondues en Eure-et-Loir est de **52.7 % en 2022** (**55 %** Région Centre-Val de Loire).



ACTUALITÉS

Les ouvertures / rénovations / extensions

- Ouverture de l'Ibis Styles Dreux Centre Gare à Dreux (60 chambres)

Les fermetures

- L'hôtel de l'image à Illiers-Combray (8 chambres)
- L'hôtel Le Chêne Doré à La Loupe (14 chambres)
- L'hôtel Le Chêne Fleuri à Chartres (7 chambres)
- L'hôtel La Moricerie à Saint-Aubin-des-Bois (15 chambres)

La qualification des établissements – Les labels

Tourisme et Handicap®

- 4 établissements bénéficient de cette qualification.

Hébergement Pêche

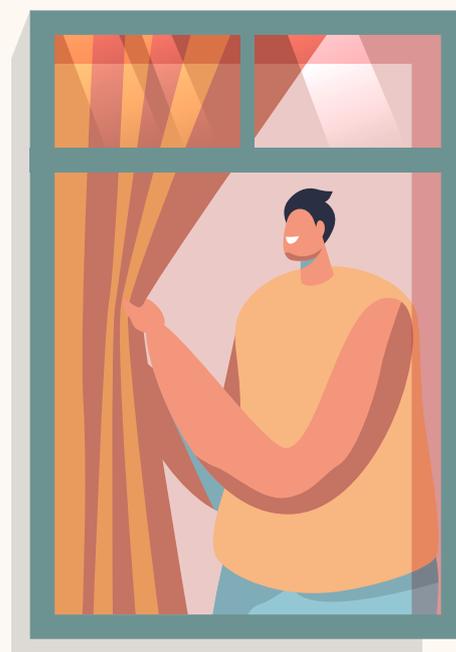
- 7 établissements bénéficient de cette qualification.

Accueil Vélo®

- 13 hôtels portent la marque valorisant leur accueil des touristes à vélo.

Qualité Tourisme®

- 3 établissements bénéficient de cette qualification.



Répartition mensuelle des nuitées

Ce sont les mois de juin, juillet et août qui connaissent la plus forte fréquentation dans l'hôtellerie car se côtoient, à la fois, la clientèle professionnelle et la clientèle de loisirs qui monte en puissance à partir du mois de mai.

Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
32942	39467	50 182	53068	65 580	76 336	81 518	75 949	69 157	64 401	53 969	45 388

Répartition mensuelle du taux d'occupation

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2019	43,2 %	46,8 %	53,0 %	59,2 %	56,0 %	73,6 %	67,8 %	62,3 %	68,2 %	62,4 %	54,9 %	45,2 %
2021	38,6 %	34,6 %	nd*	nd	38,2 %	53,6 %	53,5 %	51,8 %	59,3%	54,5 %	47,2 %	39,7 %
2022	35,0 %	41,4 %	45,0 %	48,1 %	58,4 %	67,7 %	62,8 %	56,5 %	62,9 %	57,0 %	53,9 %	41,7 %

*« nd » - Le nombre de participants, est insuffisant pour diffuser les résultats à l'échelle départementale.

La fréquentation dans l'hôtellerie de chaîne intégrée

		2019	2020	2021	2022
Toutes catégories confondues	Taux d'occupation en %	62,0%	38,9%	47,5 %	58,8%
	Prix moyen en € TTC	68,9 €	60,5 €	61,7 €	65,6 €
	RevPAR* en € TTC	42,8 €	23,5 €	29,3 €	38,6 €

Source : Les indicateurs d'activité sont établis à partir des résultats des hôtels de chaînes intégrées qui renseignent la base de données du groupe MGK Consulting. Les prix moyens sont des prix TTC, service compris.

*RevPAR : **Revenu moyen par chambre disponible**. Il se calcule en divisant le chiffre d'affaires hébergement (HT; service compris) par le nombre de chambres disponibles sur l'année. Il peut également être obtenu en multipliant le prix moyen par chambre louée par le taux d'occupation.

LE PROFIL DE LA CLIENTÈLE HÔTELIÈRE

La clientèle française

81.5% des nuitées réalisées dans le département
573 798 nuitées,
+1 % par rapport à 2019.
397 445 arrivées,
- 0.3 % par rapport à 2019.

La clientèle internationale

18.5% des nuitées réalisées dans le département.
130 724 nuitées,
-14 % par rapport à 2019.
96 490 arrivées,
- 16 % par rapport à 2019.

La clientèle d'affaires individuelle

Poids de la clientèle affaires : 70% des nuitées réalisées dans le département. Au sein de l'agglomération chartraine, ce sont **68.9%** des nuitées qui sont réalisées par la clientèle d'affaires.



Répartition mensuelle des nuitées nationales et internationales

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Nb de nuitées françaises	30 177	35 678	42 386	45 147	54 840	61 619	57 486	50 944	52 835	54 999	47 869	39 817
Nb de nuitées étrangères	2 765	3 789	4 361	7 921	10 740	14 717	24 032	25 005	16 322	9 401	6 099	5 571

Répartition mensuelle des nuitées Loisirs / Affaires

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Loisirs	24 225	27 181	34 974	35 414	47 352	55 558	44 404	40 358	51 649	48 892	45 675	36 058
Affaires	8 717	12 286	11 773	17 653	18 228	20 778	37 114	35 592	17 508	15 509	8 294	9 330

LES RÉSIDENCES DE TOURISME

ACTUALITÉS

Deux résidences de tourisme à Chartres :

- L'Apparthôtel Residhome, classé 3 étoiles ouvert en 2022, **87** studios pour **174** lits.
- Résidence Cap West Chartres classée 1 étoile, **333** lits touristiques.

Cette création porte à **507** la capacité en nombre de lits touristiques des résidences de tourisme du département.



2

RÉSIDENCES DE TOURISME

3 %

DES LITS TOURISTIQUES